

# Radioamateurs de la Côte d'Or



Association membre du REF National sans but lucratif  
fondé en 1925, reconnu d'utilité publique groupant  
les Radioamateurs Section Française de l'Union  
Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.).

**REF**  
**NATIONAL**

**Maison des Associations**  
**02, rue des Corroyeurs,**  
**Boite n° Q2**  
**21068 DIJON cedex**

Région : **BOURGOGNE**, Département : **Côte d'Or, 21.**

Président : **Sans**

**Réunion mensuelle de section** : une par mois et horaire selon le calendrier établi. Horaire de 10 h 00 à 12 h 00.  
Maison des Associations, 02, rue des Corroyeurs, boîte n° Q2, 21068 DIJON Cedex.

F5ZND : Relais UHF numérique de Dijon : **430,525, shift : + 9.400.**

F5ZHB : Relais analogique de Dijon : **430,250, shift : +9,400.**

F5KGF-3 : Relais APRS de Dijon : **144.800.**

Site **INTERNET** : <http://rco.r-e-f.org>

Dijon le 04 septembre 2023.

La reprise des Radioamateurs de la Côte d'Or a été très calme avec peu de sujets à débattre.

Concernant le projet d'installation de la Croix Rouge sur notre site, cela reste toujours d'actualité. Il faudra faire les chiffrages, se rendre sur les lieux pour finaliser le projet et le planning pour la mise en œuvre des travaux. Il sera ensuite fait une convention entre les différentes parties.

Il faudra aussi faire un trousseau de clés pour l'accès au site pour la Croix rouge.

EDF a envoyé la facture des six premiers mois selon les données de nos relevés sur le compteur Linky qui n'est pas « connecté » !

Quelques QSL ont été distribuées mais il y a eu peu d'arrivage chez Christian.

Pour les relais sur le site tout fonctionne relativement bien à part les difficultés rencontrées par certains pour le déclencher avec le 1750.

Pour rappel, les fréquences figurent en haut de ce message et sur le site des R.C.O.

La fille de Jean-Paul Hervé (FIGJU), Myriam, a fait un magnifique livre en sa mémoire et retraçant une partie de sa vie et son parcours très riche en événements.

Prochaines réunions prévues le lundi 02 octobre, puis le 06 novembre et le 04 décembre.

**Le Président Départemental**  
**Sans.**

**Gestion**  
[radioref@r-e-f.org](mailto:radioref@r-e-f.org)

**Le Rédacteur**  
**F6IOD**

**La cotisation annuelle est valable pour la période comprise entre l'AG 2023 de janvier à celle de l'année suivante :**

**Elle est à 20 Euros. C'est par cette cotisation que les RCO peuvent vivre :** QSL, relais UHF, APRS, EDF, taxes, assurances, manifestations, peuvent ainsi exister. **Merci de penser à vous inscrire.**

Le chèque, *si vous ne l'avez pas déjà fait*, est à établir au nom du **RCO**, et à faire parvenir soit à :

- Alain **GELEZ**, F6CUG 13, Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon tel : 03 80 66 22 95.

- RCO - Maison des associations - 02, rue des Corroyeurs - Boite **Q2** - 21068 DIJON cedex.